



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019

Date de convocation :

02/12/2019

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 23

L'an deux mille dix-neuf et le douze décembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mr Bruno COSTA (à Mme Caroline PAGÈS), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA), Mme Céline SALGUERO (à Mr Claude AYMERICH) pour voter en son nom.

Absents : Mmes Géraldine MIR, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE et Mr Cédric SANCHEZ

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/84 : APPROBATION DU CONTRAT BOURG CENTRE OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les délibérations CP/2016-DEC/11-20 et CP/2017-MAI/11-11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil Régional Occitanie, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des bourgs-centre

Vu les délibérations 2017/AP-JUIN/09 et CP/2017-DEC/11-21 de l'Assemblée plénière du Conseil Régional Occitanie du 30 juin 2017 et du 3 novembre 2017 relatives à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018/2021

Considérant que le territoire du PNR Pyrénées catalanes, associé à la Communauté de Communes Roussillon Conflent, a été identifié par la Région Occitanie pour bénéficier du dispositif « Bourgs Centres Occitanie ».

Considérant que notre région est constituée de 215 bassins de vie dont 167 bassins de vie ruraux. Que chacun d'eux comprend une « ville centre » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie, ainsi que de communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité, et c'est le cas de la commune d'Ille Sur Tet.

La Région a donc décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des bourgs centres ;

Le dispositif repose sur la conclusion d'un contrat de partenariat avec la Région et les acteurs du territoire.

Sont positionnés comme signataires en sus de la Région et de la commune d'Ille Sur Tet, le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, la Communauté de Communes Roussillon Conflent, le syndicat mixte grand site Canigou et le PNR Pyrénées catalanes, en tant que partenaires associés.

Le projet de valorisation et de développement repose sur 3 axes intégrant des opérations :

Axe stratégique 1 : construire une ville durable et attractive, en s'appuyant sur un cœur de bourg patrimonial à faire renaître

Axe stratégique 2 : affirmer Ille Sur Tet comme centralité de Roussillon Conflent. Diversification et mixité des fonctions de proximité.

Axe stratégique 3 : réconcilier l'urbanisme avec le patrimoine et l'environnement

Le programme opérationnel pluriannuel 2019/2021 se déclinera en 12 actions et 29 programmes au titre de ce contrat soit :

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		2019	2020	2021
AXE STRATEGIQUE 1 : CONSTRUIRE UNE VILLE DURABLE ET ATTRACTIVE, RENAISSANCE DU CŒUR DE BOURG				
ACTION 1.1 RENOUVELLEMENT URBAIN POUR UN HABITAT DECENT ET MODERNISE	Créer un logement d'urgence			
ACTION 1.2 RENOUVELLEMENT URBAIN POUR UNE VILLE DYNAMIQUE ET AUX COMMERCES ACTIFS	Soutien au commerce de proximité. Poursuivre l'action de sauvegarde du commerce par l'action OCMACS.			
ACTION 1.3 RENOUVELLEMENT URBAIN POUR DES SERVICES PUBLICS MODERNES ET ADAPTES AUX BESOINS ET A TOUS	Création de nouveaux services publics adaptés : mairie			
	Création de nouveaux services publics adaptés : police municipale			
	Création de nouveaux services publics adaptés : CTM			
	Mise en accessibilité des équipements publics et des voiries.			
AXE STRATEGIQUE 2 : AFFIRMER ILLE SUR TET COMME CENTRALITE DE ROUSSILLON CONFLENT. DENSIFICATION ET MIXITE DES FONCTIONS DE PROXIMITE				
ACTION 2.1 CREATION D'UNE OFFRE HABITAT VARIEE ET COMPLEMENTAIRE AU CENTRE VILLE	Poursuivre le développement de la ZAC à l'ouest de la ville afin d'offrir un habitat varié et complémentaire au centre-ville.			
	Création d'un offre en accession à la propriété			
ACTION 2.2 RENFORCEMENT DU POLE TOURISTIQUE	Réhabilitation de l'Hospice			
ACTION 2.3 DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITES ET LIEUX D'ACCUEIL ECONOMIQUE	Création d'un espace de co-working dans la mairie actuelle.			
	Mise en place d'une ZAE à l'ouest de la ville visant à implanter de l'artisanat en complément du Parc d'activités commerciales du « <i>Camp Llarg</i> ».			
ACTION 2.4 RESTRUCTURATION ET CONFORTEMENT DES EQUIPEMENTS STRUCTURANTS FAVORISANT LE LIEN SOCIAL	Equiper le stade actuel de tribunes et réfection des courts de tennis			
	Extension de l'ALSH Ados			
	Développement de la MSAP			
ACTION 2.5 RENFORCEMENT DU POLE SCOLAIRE - ENFANCE	Extension de la garderie et création d'un local parentalité			
	Fournir un cadre propice à l'éducation avec le développement notamment des outils numérique			
AXE STRATEGIQUE 3 : RECONCILIER L'URBANISME AVEC LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT				
ACTION 3.1 VALORISATION DU PATRIMOINE VERNACULAIRE	Connaître puis préserver le patrimoine architectural et vernaculaire de la commune. Recensement par un expert scientifique des valeurs patrimoniales du centre historique en concordance avec la formation ADEPFO.			

	Mise en valeur du patrimoine communal : Programme de rénovation de la <i>Rodone</i> . Cette église Romane est adossée au bâtiment de l'hospice.			
	Valorisation du centre historique par la mise à jour de 2 éléments de la 3 ^e muraille du XIV ^{ème} siècle.			
	Valorisation de l'ancien clocher adossé à l'église de <i>la Rodone</i> pour en faire la maison du patrimoine et des poètes.			
	Rénovation des enduits de l'église classée St-Etienne et de l'Orgue, classée également			
ACTION 3.2 DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE DOUCE	Poursuivre le programme des cheminements doux en centre-ville ainsi que de mise aux normes des accès handicapés des lieux publics.			
	Valoriser les sentiers de randonnées			
	Création de circuits connectés dans le centre ancien et développement des visites guidées			
ACTION 3.3 DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DES BATIMENTS ECONOMES	Intégrer des stations de recharge électrique dans les aménagements			
	Poursuivre la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics.			
ACTION 3.4 PRIVILIGIER DES AMENAGEMENTS DURABLES	Restaurer la voirie dans le centre ancien en prenant en compte les nouvelles données climatiques. Poursuite du remplacement des réseaux fuyards.			
	Irrigation à partir des canaux d'arrosage, des espaces publics			
	Création d'une plateforme multimodale (déchèterie et quai de transfert des ordures ménagères)			

Considérant que la conclusion du contrat Bourg-Centre est de nature à faciliter la mobilisation des aides publiques pour la mise en œuvre du programme de développement et de valorisation présentés ci-dessus.

Il est proposé d'approuver le contrat Bourg-Centre Occitanie pour Ille Sur Tet et d'autoriser le Maire à engager toutes démarches et à signer tous actes et pièces relatifs à ce contrat.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

APPROUVE le contrat Bourg-Centre Occitanie pour Ille Sur Tet.

AUTORISE le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
 POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
 Fait à Ille sur Tet, le 12 décembre 2019


Le Maire,

William BURGHOFFER